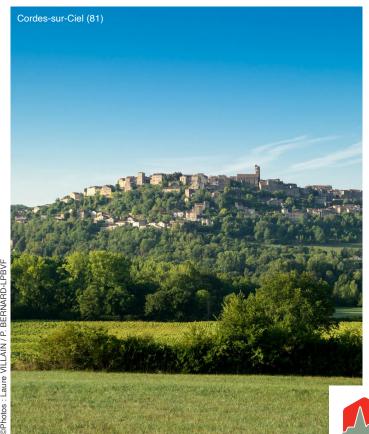


Cordes-sur-Ciel (Tarn), Châtillon-en-Diois (Drôme) et Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne) rejoignent Les Plus Beaux Villages de France!

Les Plus Beaux Villages de France





Ce samedi 3 juillet 2021, la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France réunie à Pesmes (Haute-Saône) s'est prononcée sur la labellisation de trois nouveaux villages. Cordes-sur-Ciel (Tarn), Châtillon-en-Diois (Drôme) et Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne) ont ainsi remporté les votes de l'instance en charge des décisions de classement au sein de l'association nationale. Celle-ci compte désormais 162 villages répartis dans 14 régions et 70 départements.

Vendredi 2 et samedi 3 juillet derniers, les membres de la Commission Qualité des Plus Beaux Villages de France avaient rendez-vous à Pesmes (Haute-Saône) pour la reprise de leurs travaux après une «année blanche» où la situation sanitaire ne leur avait pas permis de se réunir. Et l'on peut dire que l'ordre du jour était dense : demande de réintégration du village de Cordes-sur-Ciel (Tarn), examen des candidatures au classement de Châtillon-en-Diois (Drôme) et de Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne) mais aussi réexpertise de 21 villages membres en vue du renouvellement de leur classement!

Le retour de Cordes-sur-Ciel

A 25 kilomètres d'Albi, perché au-dessus de la vallée du Cérou, on ne présente plus Cordes-sur-Ciel! Dotée d'un patrimoine gothique exceptionnel, l'une des plus anciennes bastides de la région cumule les distinctions : Grand Site Occitanie, «Village Préféré des Français» en 2014 et désormais de retour parmi Les Plus Beaux Villages de France! Comptant parmi les membres fondateurs de l'association en 1982, le village avait cessé d'y adhérer à la fin des années 1990 pour finalement demander sa réintégration au début de cette année. La Commission Qualité s'est prononcée à l'unanimité en faveur du retour dans ses rangs de Cordes-sur-Ciel, soulignant notamment l'engagement rigoureux de la commune, attestée par différents documents d'urbanisme, en faveur de la protection et de la valorisation de son patrimoine.

Les efforts de Châtillon-en-Diois et de Tournon-d'Agenais récompensés

A l'Est de la Drôme, au centre d'un triangle formé par Valence, Montélimar et Gap, Châtillon-en-Diois (Drôme) s'épanouit dans un paysage de vignes et de moyennes montagnes, au creux d'une vallée entaillant le flanc Sud du Vercors. Candidat malheureux il y a quelques années, la cité médiévale a vu ses efforts récompensés lors de sa deuxième tentative pour accéder au classement parmi *Les Plus Beaux Villages de France*. Les membres de la Commission Qualité ont ainsi salué la réussite des aménagements réalisés dans le bourg ancien, tout en assortissant leur décision d'une invitation à poursuivre les travaux en faveur de la qualité du bâti, de l'espace public et des abords du village.

Changement de décor et direction le Sud-Ouest, à une vingtaine de kilomètres à l'Est de Villeneuve-sur-Lot, où Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne) nous donne rendez-vous au pays des bastides! Le village est en effet l'une de ces «villes nouvelles» au plan quadrillé, édifiées entre le 13ème et le 14ème siècles en Aquitaine et en Occitanie sur fond de lutte d'influence entre les royaumes de France et d'Angleterre. Si la Commission Qualité avait noté l'intérêt du patrimoine médiéval de Tournon-d'Agenais lors de sa première candidature en 1994, les efforts consentis par la commune pour en révéler le potentiel l'ont cette fois-ci convaincue de le classer parmi Les Plus Beaux Villages de France, tout en l'invitant, là encore, à poursuivre ses actions sur la rénovation du bâti.

Le classement renouvelé pour 21 villages membres

Le classement parmi Les Plus Beaux Villages de France n'est pas acquis à vie. Afin de maintenir une certaine émulation et de tenir la promesse de destinations d'exception auprès du visiteur, **les villages sont ainsi réexpertisés périodiquement** (voir encadré). Au cours de sa première session de travail, la Commission Qualité a renouvelé le classement de vingt-et-un villages membres, parfois assorti de «réserves» ou points de vigilance sur divers aspects de la qualité du village.

Un titre qui se mérite

Avant d'obtenir le « sacre », tout village candidat doit passer trois épreuves incontournables. Dans un premier temps, chaque village sollicitant le classement doit ainsi répondre à trois critères éliminatoires : avoir une population agglomérée inférieure ou égale à 2 000 habitants, posséder deux sites ou monuments protégés (Monument Historique...) et attester de sa volonté d'adhésion par délibération municipale. Si ces trois conditions sont remplies, le dossier est instruit et le village fait alors l'objet d'une expertise sur site permettant, à l'aide d'une grille de vingt-sept critères, d'évaluer sa qualité patrimoniale, architecturale, urbanistique et environnementale ainsi que ses efforts de mise en valeur. Enfin, le compte-rendu d'expertise est présenté devant la Commission Qualité de l'association qui a seule pouvoir de prononcer, aux deux-tiers des membres votants, la décision de classement. C'est la signature de la « charte de Qualité », contrat d'engagement entre l'association et le village classé, qui officialisera prochainement le classement de Châtillon-en-Diois (Drôme) et de Tournon-d'Agenais (Lot-et-Garonne). Comme tous les autres villages classés, ils feront l'objet d'une ré-expertise dans un délai de 6 à 9 ans.